

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre. ☐

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Normandie
Château de Bénouville
1, avenue de Caen - Bp05
14970 Bénouville
02 31 91 15 77
normandie@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur    

ASSOCIATION YOLE27

Smb rue du Souvenir Français
27740 Poses
07 69 61 98 20
yole27@yahoo.fr

FONDATION



► Je donne !

Pour la
restauration de

la Yole Fraternité

Poses

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Fondation du patrimoine - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique



Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Aidez à remettre à flots la yole Fraternité !

◆ ◆ LE PREMIÈRE YOLE FRANÇAISE

La yole Fraternité, lancée en 1985, est la première yole de Bantry construite en France. Ce type de bateau, inspiré des yoles irlandaises, a été conçu pour promouvoir la navigation traditionnelle. Fraternité a été construite à l'initiative de passionnés de la mer, désireux de raviver les techniques de construction navales ancestrales.

Ce bateau emblématique a non seulement navigué lors de compétitions, mais a également joué un rôle clé dans la sensibilisation à la culture maritime. En participant à des régates et des événements nautiques, la yole Fraternité a contribué à promouvoir le tourisme maritime en France. Son histoire est un symbole de la résilience et de la passion pour la mer, incarnant l'esprit de camaraderie et de partage qui caractérise la navigation en yole.

◆ ◆ LE PROJET DE RESTAURATION

L'expertise de deux charpentiers de marine indique la nécessité de remplacer plusieurs éléments de la yole comme l'étrave, l'étambot, les serres de banc ou encore tout le bardage des oeuvres mortes.

La yole étant un bateau en bois, sa restauration reflète l'héritage des techniques de fabrication des chaloupes du

XVIII^e siècle. La part la plus importante du chantier sera donc réalisée par un charpentier de marine, L'atelier d'Archimède. Les bénévoles s'occuperont des petites actions comme le calfatage, le masticage des coutures, le ponçage ou la peinture.

◆ ◆ UNE ASSOCIATION MOBILISÉE

Le projet de restauration de la yole de Bantry, Fraternité, est porté par l'association Yole27 et a pour ambition de préserver son rôle emblématique dans la vie maritime et associative normande. En 2027, Fraternité et deux autres yoles retraceront le parcours historique de Guillaume le Conquérant, des côtes de Barfleur à Grandcamp-Maisy et Dives-sur-Mer.

La yole participera également à des événements mêlant course à pied et aviron, comme la Rollivaloise. De plus, elle servira de support à la formation des jeunes de l'EPIDE et des lycées locaux, les initiant aux métiers de la mer et favorisant l'esprit d'équipe nécessaire à la navigation.

Montant des travaux	50 000 €
---------------------	----------

Objectif de collecte	20 000 €
----------------------	----------

Début des travaux	2026
-------------------	------

► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de la Yole Fraternité

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/103009

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (voir adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine
la Yole Fraternité**

Le montant de mon don est de

☐ 80 € ☐ 150 € ☐ 250 € ☐ 500 € ☐ _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Nom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

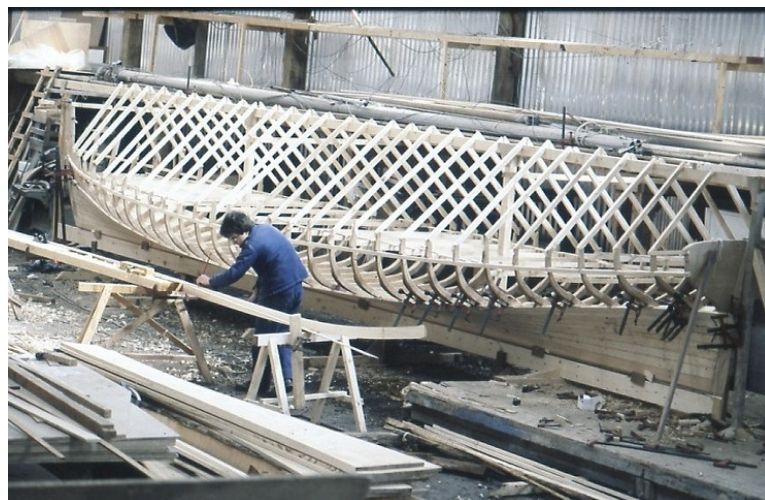
E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60 % du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre ☐



Crédit photos © Fondation du patrimoine